



FILIERE 1 Formations à la carte

PRIX :
 > 2 heures de formation
 - sans support : **60 €**
 - avec support : **85 €**

ATTENTION :
 LES SUPPORTS SONT ENVOYÉS POST FORMATION

> 3 heures de formation
 - sans support : **90 €**
 - avec support : **115 €**

> Support seul : **50 €**

THÉMATIQUES	DATES ET HORAIRES	LIEUX	INTERVENANTS
La loi de finances 2012	Vendredi 10 février 2012 14h-17h (3 heures)	EVREUX : Maison de l'Avocat, 3 rue de Verdun	Monsieur Thierry LAMULLE, Maître de Conférences, Université de Caen Maître Marc VIBERT, Avocat au Barreau de l'Eure, spécialiste en Droit fiscal
La loi de finances 2012	Mercredi 22 février 2012 14h-17h (3 heures)	AMIENS : Maison de l'Avocat, 21 square Jules Bocquet (Parking Les 3 Cailloux)	Monsieur Thierry LAMULLE, Maître de Conférences, Université de Caen Maître Marc VIBERT, Avocat au Barreau de l'Eure, spécialiste en Droit fiscal
La loi de finances 2012	Vendredi 24 février 2012 14h-17h (3 heures)	ROUEN : Maison de l'Avocat, 6 allée Eugène Delacroix (Parking Espace du Palais)	Monsieur Thierry LAMULLE, Maître de Conférences, Université de Caen Maître Marc VIBERT, Avocat au Barreau de l'Eure, spécialiste en Droit fiscal
La loi de finances 2012	Mercredi 14 mars 2012 14h-17h (3 heures)	LILLE : IXAD, Faculté de Droit, 1 place Déliot	Monsieur Thierry LAMULLE, Maître de Conférences, Université de Caen Maître Marc VIBERT, Avocat au Barreau de l'Eure, spécialiste en Droit fiscal
Actualité générale	Jedi 12 avril 2012 17h-19h (2 heures)	DOUAI : Locaux de l'Ordre, 70 place Merlin de Douai	Maître Hervé CHRÉTIEN, Avocat au Barreau de Douai
Actualité générale	Vendredi 20 avril 2012 11h-13h (2 heures)	DUNKERQUE : Locaux de l'Ordre, place du Palais de Justice	Maître Frédéric DUFOUR, Avocat au Barreau de Dunkerque, spécialiste en Droit fiscal

FILIERE
2

Journées
thématiques



PRIX : **180 €**
la journée

Droits et Garanties des contribuables

PARTICIPANTS : 60 PERSONNES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Prévenir le risque fiscal ;
Connaître les limites des prérogatives du service vérificateur et les modalités pratiques permettant au contribuable d'opposer ses droits et garanties en cas de contrôle.

Garanties prévues en cas de vérification de comptabilité ou d'ESFP ;
Les recours hiérarchiques et administratifs dans le cadre de la vérification et de ses suites.

PÉDAGOGIE

Exposé ;
Débat.

CONTENU DE LA FORMATION

Opposabilité de la Doctrine administrative ou de la position exprimée par l'Administration des impôts (rescrit fiscal, appréciation des situations de fait...) ;

LILLE >

Mercredi 14 novembre 2012

ROUEN >

Mercredi 28 novembre 2012

INTERVENANTS

Maître Dominique DELERUE,
Avocat au Barreau de Lille,
spécialiste en Droit fiscal

Maître Marc DESURMONT,
Avocat au Barreau de Lille,
spécialiste en Droit fiscal

HORAIRES

9h-12h/14h-17h (6 heures)
(Déjeuner libre)

FILIERE
3

Les incontournables



PRIX : **300 €**
la journée et demie

*Demande de dossier
de financement à télécharger
sur : www.fifpl.com ou
www.opcapl.com
N° de déclaration d'existence
d'IXAD : 31 59 040 23 59*

Les incontournables en Droit fiscal



1,5 JOUR

AMIENS >

**Jeudi 15 et
Vendredi 16 novembre 2012**

COORDINATEUR

Maître Olivier BRICHE,
Avocat au Barreau d'Amiens,
spécialiste en Droit fiscal

HORAIRES

**14h-17h30
9h-12h30/14h-17h30** (10 heures)
(Déjeuner libre)